

# La langue comme argument lors du passage à l'Euro

SILVIA MODENA

Université de Bologne  
Université de Modène et Reggio d'Emilie

## INTRODUCTION

Du point de vue de l'histoire économique, l'euro n'est pas le premier changement monétaire ni même la première tentative de création d'une monnaie unique.

En effet, les Français avaient déjà vécu, non sans difficulté<sup>1</sup>, un autre changement monétaire, celui du passage au nouveau franc<sup>2</sup>. Revenu au pouvoir en 1958, le général C. De Gaulle confie à A. Pinay (ministre des Finances) et à l'économiste

---

1 Nous proposons l'extrait d'une interview du Président J. Chirac questionné sur le changement d'habitude que le passage à l'euro va entraîner dans la vie quotidienne des Français : « Alors, il y a effectivement un problème. **Nous l'avons connu au moment du passage de l'ancien franc au nouveau franc et beaucoup de gens ont été fortement perturbés.** Il y a maintenant, je crois, des moyens à la fois de communication et aussi des moyens matériels qui permettront, je l'espère, de faire cette transition sans trop de difficultés pour nos compatriotes et notamment pour ceux qui sont les plus âgés, par exemple, et donc les plus ancrés dans leurs habitudes », propos à la presse de J. Chirac, Président de la République, sur la qualification de la France pour l'Euro, à l'issue du conseil des ministres, tenu à Paris le 25 mars 1998.

2 Le passage au « nouveau franc » demanda aux Français de prendre l'habitude d'appeler la nouvelle monnaie différemment. L'extrait suivant explique la retombée de cet événement lors du passage à l'euro : « Le 1er janvier 2002 au plus tard, dans nos porte-monnaie et sur nos comptes bancaires, ce que des millions de Français appellent encore, près de quarante ans après la réforme de 1960, des « nouveaux » francs cédera la place à des euros sonnants et trébuchants » (J. Marseille « Quand l'Allemagne créait sa monnaie unique », *Les Échos*, 1/09/1997).

J. Rueff la tâche de créer un « nouveau franc ». La nouvelle monnaie vaut 100 anciens francs et représente la semeuse coiffée du bonnet phrygien. De Gaulle veut en effet que ce nouveau franc – redevenu officiellement le franc en 1963 – soit synonyme de stabilité et de puissance. Si le changement monétaire du nouveau franc a eu une retombée uniquement à l'intérieur de l'Hexagone, l'Union économique et monétaire (UEM) a eu un tout autre poids. Bien avant l'euro, l'Europe a connu d'autres tentatives et expériences d'union monétaire : trois unions monétaires qui ont réussi, en Suisse (1798), en Allemagne (1875) et en Belgique (1921) ; deux autres qui ont échoué, en Scandinavie (1873) et l'Union Monétaire Latine (1865-1927).

L'euro est une monnaie unique très particulière car, souvent, ses atouts sont aussi bien ses limites<sup>3</sup>. Succédant à l'Ecu qui n'a été qu'un panier de valeurs, l'euro représente, au contraire, une monnaie qui a cours et qui est appelée à remplacer concrètement les monnaies nationales des pays qui l'ont adoptée. En tant que monnaie « à part entière » et en tenant également lieu de symbole de la situation économique et du rang de la nation émettrice, l'euro a dû condenser des situations économiques très différentes et parfois très déséquilibrées entre elles.

La représentation associée à la monnaie unique concerne ainsi le caractère d'unification ou de distinction territoriale qu'elle peut incarner. La construction de l'Europe monétaire vise, depuis des décennies, à fédérer des États divers par le fait de « battre monnaie » unique. Mais les nœuds que l'UEM doit trancher pour passer d'une union monétaire à une union politique sont plusieurs : de la perte de la souveraineté monétaire et budgétaire des États membres à la suprématie du « monétaire » par rapport aux autres sphères de la vie publique, des décisions de la Banque centrale Européenne (BCE) aux retombées (économiques et culturelles) que la monnaie unique a dans la vie des citoyens européens. Mais si l'uniformité monétaire intéressait déjà Platon<sup>4</sup>, en Europe, il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour voir la création d'une union monétaire réussie.

D'un point de vue strictement politique, l'instauration de la monnaie unique est ainsi passée par des étapes nationales (en France) et des étapes supranationales. De la création de la BCE en 1998 jusqu'à son introduction en 2002, l'euro a constitué un défi politique, qui a nécessité de convaincre, rassurer et entraîner les populations européennes. Le chemin de ce changement est parsemé de

---

3 Dans son ouvrage *Reconsidérer la richesse*, P. Viveret (2010 : 162-164) détaille les limites de l'euro : « C'est une monnaie dont les supports n'ont pas de valeur en eux-mêmes, qui couvre un espace (encore ?) trop large pour exprimer la confiance que peut donner une communauté de destin comme la nation, et c'est une monnaie « sans Etat » puisque la Banque centrale européenne ne peut raisonnablement prétendre à ce titre ».

4 L'uniformité monétaire n'est pas un rêve nouveau, Platon en parlait déjà dans *Les Lois*, le dernier de ses dialogues sur le modèle idéal de la Cité (livre V, partie XII). Sur le rapport entre la pensée grecque et le christianisme latin et l'UEM contemporaine, nous renvoyons à l'article « L'Europe, d'Athènes à Rome, petite histoire à méditer » paru dans *Le cercle* du quotidien économique *Les Echos* le 30 janvier 2012, (<http://lecerclerlesechos.fr/economie-societe/international/europe/221142847/europe-athenes-a-rome-petite-histoire-a-mediter>).

rencontres officielles au niveau européen. Ainsi, depuis 1978, avec la création du Système monétaire européen (SME) de la part de V.-G. d'Estaing et de H. Schmidt, la monnaie unique s'est ajustée aux nombreuses étapes décisionnelles européennes. L'Ecu, prédécesseur de l'euro, n'a jamais vu le jour, sauf sous forme de médaille. Il faudra attendre la fin des années 80 (1986) pour que l'« Acte unique » achève le marché unique en introduisant l'objectif monétaire de l'euro. Deux ans plus tard, lors du Conseil européen de Hanovre, la grande négociation monétaire européenne commence. Le sommet de Madrid de 1989, dont les travaux du comité ont été dirigés par J. Delors, approuve la première étape de l'UEM qui commencera le 1<sup>er</sup> juillet 1990. Le passage à l'euro prend racine en 1992 avec l'adoption du Traité de Maastricht. L'Euro11<sup>s</sup> (1998), le lancement de l'euro sur les marchés financiers (1999) et sa mise en circulation pour la population et les entreprises (2002) sont les étapes finales d'un parcours qui vient de loin.

Le passage à l'euro a fait partie de l'histoire contemporaine et de la construction, non seulement monétaire, de l'Europe. De notre point de vue, l'étude de cet événement extraordinaire ne peut être séparée ni des discours qui l'ont produit, ni des conditions historiques et politiques qui ont caractérisé sa naissance et son lancement.

Aborder le passage à l'euro sous l'angle de sa construction et représentation discursives signifie s'interroger sur le rôle de la langue dans le surgissement des événements en lien avec la mémoire, la culture et l'histoire d'une société. C'est la raison pour laquelle, dans notre travail de recherche, nous avons parcouru les étapes de la construction de l'événement nommé « passage à l'euro » en mobilisant des notions différentes : de l'« objet de discours »<sup>6</sup> au « moment discursif »<sup>7</sup>.

Nous allons aborder le passage à l'Euro comme un fait social extraordinaire car il a été, avant tout, l'objet d'un débat qui a vu s'affronter des positions antagonistes. La construction de l'Europe monétaire est passée obligatoirement par la langue car la monnaie unique n'a existé, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2002, que dans les discours des acteurs économiques et politiques qui ont plaidé pour ou contre son lancement. La langue devient donc l'outil par excellence pour nommer à la fois l'euro et les affrontements politiques auxquels la définition de la monnaie unique n'échappe pas.

Cet événement, qui s'est produit aussi grâce aux outils de l'activité discursive, peut être analysé en utilisant la notion d'« objet de discours » selon l'étude élaborée par Sitri (2003 : 39) :

---

5 En 1998, la Commission européenne recommanda la participation de 11 Etats européens pour la monnaie unique : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal. La Grèce entra dans la Zone Euro quelques mois après.

6 Cf. Sitri (2003).

7 Cf. Moirand (2007).

[...] l'objet de discours est conçu ici comme une entité constitutivement discursive, et non pas psychologique ou cognitive : constitué de discours et dans le discours – discours où il naît et se développe mais aussi discours dont il garde la mémoire – il est par là-même pris dans la matérialité de la langue. La notion d'objet de discours apparaît alors précisément comme un moyen d'observer l'articulation entre catégories de la langue et catégories de discours.

Cette perspective théorique nous permet donc de mettre l'accent sur le rôle de la langue au sein des argumentations du débat sur l'euro mais aussi de souligner une donnée chronologique importante : entre le 1<sup>er</sup> mai 1998 (création de la BCE) et le 1<sup>er</sup> janvier 2002 (introduction de l'euro), l'instauration de la monnaie unique a couvert une période vaste d'un point de vue chronologique et parsemée de « pics de médiatisation ». La notion d' « objet de discours » s'entrelace alors à la notion de « moment discursif » introduite par Moirand (2007 : 4-5) :

[...] étudier la circulation des mots, des formulations et des dire, en particulier la façon dont « ça » parle, « ça » circule d'un article à un autre, d'une émission à une autre, d'un genre à un autre, d'un média à un autre. Mais si l'on s'interroge sur la façon dont ils circulent autant que sur ce qu'ils « disent », c'est parce qu'on s'interroge également, au-delà de la traçabilité des mots, des formulations et des dire, que l'on vise, sur la mémoire, le rappel et l'oubli des dire qui sont produits, ou transmis, par les médias.

Ainsi, les événements médiatiques s'emboîtent dans des formes qui sont déjà des constructions de l'espace et du temps. L'espace et le temps sociaux portent des marques qui définissent des aires et des moments qui prescrivent leur nature et leur forme aux événements. En travaillant la capacité du discours à bâtir, surtout à l'avance, un « événement », nous combinons ces deux notions afin d'élaborer une vision globale de l'événement « euro » vu sous l'angle de l'activité discursive.

Nous allons premièrement souligner la valeur comparative de la langue auprès de certains économistes intéressés par la monnaie. Ensuite, nous allons retracer l'enjeu nominatif de la monnaie unique dans les textes des traités européens où la monnaie européenne devient porteuse d'une multiplicité d'appellations différentes liée à la spécificité politique et historique auxquelles elle est associée. Enfin, on soulignera l'importance argumentative et métaphorique que la monnaie unique a occupée dans les discours des locuteurs analysés<sup>8</sup>.

---

8 Le corpus qui a nourri nos analyses est constitué par les discours écrits qui ont été prononcés par différents locuteurs institutionnels et politiques français : les discours du Président de la République française de l'époque, J. Chirac, ceux du Premier ministre L. Jospin, les discours de J.-C. Trichet, Président de la Banque de France de 1993 à 2003, les discours des ministres des Finances et les déclarations des représentants des partis politiques français. En tant que corpus parallèle, j'ai utilisé également les allocutions du Président de la Banque Centrale Européenne (BCE) au moment du passage à l'euro, Willem Duisenberg et les documents officiels liés à la constitution de l'Europe monétaire. Les bulletins de la Banque de France et certains documents de l'Assemblée nationale ont fait également l'objet d'un travail d'analyse.

## 2. LA MONNAIE EST UN MOYEN DE COMMUNICATION

La conception de l'argent de Georg Simmel, illustré par Orléan (1992), est loin-taine de celle d'un objet aux pures fonctions économiques : l'argent est inséré dans un ensemble d'échanges individuels qui demandent un tissu de confiance. La monnaie unique doit donc être pensée comme la manifestation d'un phénomène humain possédant un rôle de socialisation très important car elle produit des interactions subjectives parmi les acteurs qui l'utilisent. Ce phénomène peut trouver une comparaison intéressante dans la langue. Autrement dit, la monnaie serait une sorte d'outil langagier de la société. Les contributions scientifiques, provenant surtout des disciplines liées à l'économie, qui traitent la monnaie sous cet angle « linguistique » sont nombreuses. En effet, en raison de cette perspective, la monnaie est souvent traitée et décrite par une terminologie métalinguistique : « D'une façon générale, **la monnaie est un moyen de communication [semantic system] similaire à la parole, l'écriture ou les poids et les mesures** » (Servet 1993 : 1133).

Ainsi J.-M. Servet, que nous venons de citer, commente-t-il les réflexions de l'économiste hongrois K. Polanyi à propos de la monnaie. La monnaie pourrait donc être comparée à une « langue universelle » qui ferait levier sur ses règles internes. La transition des monnaies nationales à la monnaie unique porte essentiellement sur le rapport que les consommateurs/usagers ont avec cet instrument de paiement. Ce rapport devra perdurer nonobstant le changement matériel que l'euro va entraîner. Autrement dit, la facette la plus « intime » de l'utilisation d'une monnaie, comme la grammaire d'une langue, doit opérer un passage symbolique qui se déroulera du franc à l'euro.

En revenant à la pratique de cette métaphore, Lionel Levasseur (1989 : 12) insiste sur la « structure » de la monnaie et affirme que :

Contrairement aux postulats de l'école classique et monétariste, la monnaie ne possède aucun attribut de "neutralité". **Structurée comme un langage**, sa signification économique déborde largement sa "**définition**" et les règles de sa "**syntaxe**".

Ces réflexions sont liées à la conception de la monnaie en général. Pour focaliser notre attention sur l'euro, nous faisons appel aux travaux de Lucas Delattre et notamment à son article « Le Deutsche Mark au-dessus de la mêlée » (Delattre 1996 : 23). L'auteur observe comment le Deutsche Mark reste à l'écart de toute dispute et garde un consensus très solide. Sur ce sujet, l'auteur propose une comparaison entre la culture allemande et la culture française :

Le Deutsche Mark n'est pas qu'une monnaie. Il s'agit d'un facteur d'identité, voire d'un "**langage sans malentendus**"<sup>9</sup> [...] Ce n'est pas un hasard si les adversaires de la mon-

<sup>9</sup> Cette expression a été employée par l'économiste Giersch Herbert d'abord en 1992, dans l'article « Die Moral der offenen Märkte » (La morale des marchés ouverts), paru dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, no. 64, 16. März 1992, p. 13. Ensuite, l'auteur a repris la même expression dans un article publié dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 13 janvier 1996.

naie unique qualifient la future monnaie unique européenne de “**monnaie esperanto**” pour la discréditer auprès de l’opinion publique : l’Allemagne consacre au DM un culte comparable à celui que la France voue au “**génie de la langue française**”, et la Bundesbank bénéficie auprès des Allemands d’un prestige comparable à celui de l’Académie française dans la culture hexagonale (Delattre 1996 : 22-25).

La comparaison avec la langue française est intéressante car elle explicite le rapport que chaque peuple entretient avec sa propre monnaie. Si l’on pose l’attention sur l’utilisateur/consommateur européen, il est évident qu’il est appelé à faire face à un changement de taille. Il doit « apprendre un nouveau “langage monétaire” »<sup>10</sup> et devenir, comme le suggère le *Petit dictionnaire de l’euro* (Cohn-Bendit, Duhamel 1998 : 58), « bilingue ». Malgré l’image de solidité véhiculée dans l’exemple du DM, pour les Allemands, changer de monnaie a signifié remettre en cause des choix passés qui ont pesé sur l’identité monétaire et nationale allemande. Programmé pour 1999, l’abandon du DM coïncide avec l’année même du cinquantième anniversaire de la République fédérale et l’année du dixième anniversaire de la Chute du mur.

Les réflexions de ces économistes, parmi d’autres, sont le premier signal du rapport existant entre le système monétaire et le système langagier. Nous allons voir que ce dispositif analogique et fortement identitaire entre monnaie et langue est très parlant parmi les porte-parole des partis politiques français présentés dans cet article. Mais avant tout il est nécessaire de retracer le chemin que ce rapport métaphorique entraîne dans les textes qui sont au cœur de la construction monétaire européenne.

### 3. LES ÉTAPES NOMINATIVES DE L’EURO DANS LES TRAITÉS EUROPÉENS

Les transformations du nom de la monnaie unique occupent un « moment discursif » précis (1998-2002). Le facteur temporel de cet événement discursif a mis en évidence les « couches » de sens qu’il cumule. Si nous pouvons parler de « capacité mnémonique » des syntagmes qui décrivent des faits, l’exemple du nom de la monnaie unique sert de paradigme pour tracer son histoire discursive.

Dès la fin des années 60 jusqu’aux années du lancement de la monnaie unique, la valeur du nom de la monnaie a fait l’objet de débats parmi les États membres de l’Europe. Du Rapport Werner (1970) au rapport Delors (1989), du traité de Maastricht (1992) aux Conseils Européens des années 2000, la monnaie unique a revêtu un rôle important pour la construction d’une Europe unie du point de vue monétaire. Plusieurs documents officiels de la construction de l’Europe sont parsemés de variantes qui se réfèrent au choix du nom de la nouvelle monnaie.

---

<sup>10</sup> Lager (2005a : 74) cite une expression employée par Emma Bonino lors d’une intervention à la Table ronde sur la réalisation du scénario du passage à l’euro à Bruxelles, le 26 février 1998.

Ces documents représentent des passages fondamentaux pour l'histoire, l'économie et la politique européennes car les noms donnés à la monnaie unique photographient des conceptions différentes de l'Europe<sup>11</sup>. Autrement dit, chaque document évoque, par le choix terminologique mobilisé, des prises de positions conjoncturelles et destinées à se modifier avec le temps. Les étapes nominatives qui construisent le chemin définitoire du nom « euro » passent par des étapes intermédiaires comme « monnaie communautaire unique » (rapport Werner), « monnaie parallèle », « monnaie commune » et surtout « Ecu ». Cette dernière appellation, Ecu, a effectivement eu des retombées médiatico-culturelles quant au nom de la future monnaie unique.

Ainsi, dans le sillage du sommet européen de La Haye de 1969<sup>12</sup> et du plan Barre de 1970, le 8 octobre 1970, le Ministre des finances du gouvernement luxembourgeois P. Werner organise la réalisation par étapes de la future UEM. Dans son rapport, il parle d'une « monnaie communautaire unique » :

Une union monétaire implique à l'intérieur la convertibilité totale et irréversible des monnaies, l'élimination des marges de fluctuation des cours de change, la fixation irrévocable des rapports de parité et la libération totale des mouvements de capitaux. **Elle peut s'accompagner du maintien de signes monétaires nationaux ou consacrer l'établissement d'une monnaie communautaire unique. Du point de vue technique, le choix entre ces deux solutions pourrait paraître indifférent, mais des considérations d'ordre psychologique et politique militent en faveur de l'adoption d'une monnaie unique qui affirmerait l'irréversibilité de l'entreprise.**

L'adjectif « communautaire » renvoie explicitement à la Communauté économique européenne (CEE) de l'époque. Le même adjectif sera d'ailleurs employé pour parler de la politique et du budget « communautaires ». Le rapport Werner aborde une thématique qui soulèvera de nombreux débats parmi les spécialistes et non, à savoir la proposition d'une souveraineté monétaire supranationale. En effet, il prévoit la création d'une union économique et monétaire impliquant, en

---

11 Nous évoquons à ce propos les travaux de R. Greenstein sur la réponse des citoyens à l'officialisation d'une terminologie imposée par un organisme qui fait autorité. Autrement dit, la démarche nominative de la monnaie unique a demandé un aménagement linguistique qui concernait l'harmonisation des usages de nouveaux termes dans une société donnée : « Dans le cas de la monnaie unique, les usagers sont les citoyens de l'Union européenne, qui devront s'approprier non seulement cette norme, ici le néologisme *euro* avec tous ses aspects graphiques et « oralisés » que nous verrons plus tard, mais également la chose elle-même. Si le néologisme scientifique « va avec une définition qui lui donne sa qualité d'information et un usage particulier qui en fait un objet social » et « s'il n'a de réalité que dans la mesure où les objets dénommés font partie de la culture des professionnels, dans le cas de l'euro il est question de la culture de tous les citoyens européens » Greenstein (1999 : 74-75).

12 Au sommet de La Haye du 2 décembre 1969, les six États membres de la CEE songent à la réalisation d'une Union économique et monétaire. En vue de cet objectif, le 12 février 1969, la Commission européenne présente le plan Barre qui a pour but de faire face aux déséquilibres entre les devises nationales des Six, et d'écarter l'épouvantail d'une crise monétaire internationale par des mécanismes venant en aide aux monnaies les plus faibles et par la concertation des politiques économiques des États membres.

matière de politique financière, d'importants transferts de responsabilités des États vers la Communauté européenne. Ce thème constitue d'ailleurs un objet d'intérêt chez les défenseurs et les opposants de l'euro.

Ensuite, le 5 décembre 1978, les Neuf, réunis lors du Conseil européen de Bruxelles, adoptent une résolution concernant l'instauration et les règles de fonctionnement du SME. À ce moment de l'histoire européenne, la monnaie « panier » était une unité monétaire européenne des États membres nommée « Ecu ». Cet acronyme renvoie tant à l'extension anglaise « European Currency Unit » qu'à la monnaie créée par Saint-Louis en 1260<sup>13</sup>. Première pièce d'or frappée en France depuis le IX<sup>ème</sup> siècle, l'Ecu de Saint-Louis resta peu utilisé mais son appellation traversera les siècles. L'écu de France, symbole de l'unification du royaume en train de se faire, restera l'étalon de référence jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle. D'une part, l'adoption de ce nom a donné une nouvelle vie à l'Ecu comme unité de compte et panier des monnaies des pays participant au futur SME ; de l'autre, elle a été contestée comme expliqué par Lager (2005b : 62-64) :

Ce sont les Allemands qui ont lancé en 1995 le débat sur le nom de la monnaie unique. Ils contestaient le nom « Ecu », fixé par le Traité sur l'Union européenne (TUE), pour deux raisons. Tout d'abord à cause de sa consonance en allemand : **phonétiquement, « Ecu » [u]-[y] se rapproche de « Kuh » qui signifie « vache »**. Et surtout en raison du fait que cette unité monétaire était un amalgame de plusieurs monnaies dont certaines avaient connu de fortes dépréciations : par conséquent, elle ne pouvait pas être le nom de la future monnaie européenne qui devait, elle, être forte et crédible...

Les renvois sonores du nom « Ecu » avaient donc suscité d'après débats au sein de la communauté européenne. Dix ans après, en juin 1988, le Conseil européen de Hanovre charge un comité présidé par J. Delors, président de la Commission des Communautés européennes, d'étudier et de proposer les étapes concrètes devant mener à la réalisation progressive de l'UEM. Le rapport Delors, présenté en avril 1989, prévoit la réalisation de l'UEM en trois étapes dont la dernière sera occupée par le lancement de la monnaie unique. Mais la question de l'appellation de la monnaie européenne sera enfin résolue en décembre 1995, à l'occasion du Conseil économique de Madrid. La monnaie européenne s'appellera « euro ». Au point 2 de la résolution finale, on souligne l'importance du nom de la nouvelle monnaie européenne :

**Le nom de la nouvelle monnaie est un élément important de la préparation du passage à la monnaie unique, car il détermine en partie l'acceptabilité par le public de l'Union économique et monétaire. Le Conseil européen estime que le nom de la monnaie doit être le même dans toutes les langues officielles de l'Union européenne en tenant compte de l'existence des différents alphabets ; il doit être simple et symboliser l'Europe.**

Le Conseil européen décide, par conséquent, qu'à partir de la troisième phase, le nom de la monnaie européenne sera «euro». **Il s'agit d'un nom complet, non d'un préfixe qui précéderait les noms des monnaies nationales.**

---

13 Pour approfondir cette étape monétaire nous renvoyons à Curti Gialdino (2005).



**Le nom spécifique “euro” sera utilisé au lieu du terme générique “écu” employé dans le traité pour désigner l’unité monétaire européenne<sup>14</sup>.**

À Madrid, une décision importante a donc été prise : le choix du nom de la monnaie unique. Mais le Conseil, observant les adversaires de l’euro, n’a pas modifié le traité de 1992, au contraire, il a changé le nom de la monnaie sans avoir consulté les citoyens européens auparavant<sup>15</sup>.

Pour conclure ce paragraphe, on pourrait dire que les étapes nominatives de l’euro dans les traités européens ont contribué à « faire » l’euro. Les analyses présentées concernent justement l’aspect de la traçabilité historique de cet « objet de discours » qui fait appel à des discours déjà tenus ailleurs :

[...] un objet de discours se déploie en effet non seulement dans la linéarité du fil du discours, mais également dans l’espace de l’interdiscours » (Sitri 2003 : 103).

#### 4. LA LANGUE COMME OUTIL ARGUMENTATIF DANS LES DISCOURS CONTRE L’EURO : LA DÉFINITION ET L’ANALOGIE

Les locuteurs français de notre corpus ne manquent pas d’utiliser la « langue » comme renvoi métaphorique de leurs discours. Pour des raisons de finalité argumentative, la plupart des occurrences présentées ont été tirées du corpus « contre ». Autrement dit, les attaques menées par les détracteurs de l’euro partent d’une position de force argumentative nourrie par les multiples valeurs du franc national. Parmi les nombreux types d’argument mobilisés par les locuteurs étudiés, nous mettons l’accent sur deux typologies différentes mais tout à fait complémentaires du point de vue des stratégies discursives. La première classe argumentative englobe les argumentations sur la nature des choses et leur définition. Nous présenterons à ce propos la définition argumentative et l’argument par l’exemple. La seconde classe d’argument qui nous a semblé parlante est l’argumentation par analogie qui contient la comparaison, la métaphore et les jeux sur les sonorités.

---

14 Ce passage est tiré d’une feuille de route approuvée par le Conseil économique de Madrid de 1992.

15 Diverses personnalités politiques dénoncèrent ce changement et firent recours, comme G. Berthu (Mouvement pour la France) et C. Pasqua (RPF).

#### 4.1 L'ARGUMENTATION SUR LA NATURE DES CHOSES ET LEUR DÉFINITION

La définition argumentative est présentée conjointement à l'argument par l'exemple car la désignation discursive d'un positionnement est d'abord « sloganisée » et ensuite « expliquée ». Elle cherche ainsi à condenser, dans sa brièveté, une quantité non négligeable de données qui expriment clairement le positionnement du locuteur.

Jean-Jacques Robrieux l'appelle « définition orientée » car elle suggère le cadre du débat et propose une orientation argumentative<sup>16</sup>. La définition argumentative échappe ainsi au caractère essentialiste de la définition. Selon la définition de Christian Plantin (1996 : 53-54), elle « consiste à définir un terme de telle sorte que la définition exprime une prise de position, favorable ou défavorable, vis-à-vis de l'objet défini ».

Les locuteurs étudiés l'utilisent donc en raison de la ligne argumentative qu'ils prévoient de développer. Charles Pasqua, par exemple, que nous venons de citer par sa bataille juridique contre la dénomination de la monnaie unique, attaque l'euro en tant que symbole d'un vide de la démocratie :

**L'euro, c'est le vol de la démocratie.** D'une part, d'un point de vue juridique.

**Le traité de Maastricht a fixé le nom de la monnaie unique : l'« écu ». Cette dénomination a été modifiée ultérieurement,** par un simple règlement communautaire, selon une procédure qui viole la hiérarchie des normes juridiques, le droit des traités et la Constitution française. (C. Pasqua, 2/01/2002)

Cette affirmation est une définition argumentative dans la mesure où elle véhicule un positionnement que le locuteur revendique et explique dans l'argument par l'exemple. Le poids de la langue est encore une fois mis en avant comme instrument rhétorique contre l'euro. Un autre exemple de définition argumentative est constitué par l'extrait d'un discours de Jean-Marie Le Pen :

**L'Euro, qui est d'ailleurs illégal et inconstitutionnel puisque la monnaie unique dont le nom figure dans le Traité de Maastricht qui ne peut être modifié que par référendum est l'Ecu.** Preuve de plus du mépris avec lequel sont traités les textes et les citoyens. L'Euro nous est imposé au mépris des procédures démocratiques et des promesses électorales. (J.-M. Le Pen, 1/05/1998)

Les adjectifs « illégal » et « inconstitutionnel » évoquent l'argument par l'exemple : l'euro serait « illégal » car il « est imposé au mépris de procédures démocratiques » et « inconstitutionnel » par le non-respect des « promesses électorales » faites. Un autre détracteur de l'euro, Philippe de Villiers (MPF), interviewé sur France-Inter, utilise la définition argumentative pour condenser son dire et expliquer (à travers le marqueur causal « parce que ») son affirmation :

<sup>16</sup> Elle « sert à expliquer dans un certain sens, à préparer le destinataire du message à un développement à partir de notions remodelées selon les besoins du locuteur » (Robrieux 2007 : 149).

[...] on a vu des Etats sans monnaie dans l'histoire mais on n'a jamais vu des monnaies sans Etat. Il va donc falloir faire un super Etat, avec une super fiscalité unique, avec un super budget unique, un super droit du travail unique et un super Etat unique tout court. [...] La logique de la monnaie, **c'est la langue unique** parce que toutes les différences culturelles doivent disparaître, comme c'est le cas aux Etats-Unis, pour qu'il y ait une solidarité instinctive entre le fin fond de l'Irlande et le fin fond de la Grèce. (P. De Villiers, 31/12/2001)

Une dernière occurrence présente un ordre différent de ce dispositif argumentatif : l'argument par l'exemple anticipe la définition argumentative. Cette occurrence, tirée du discours que Jacques Chirac a prononcé lors de la célébration du bicentenaire de la Banque de France à Paris, traite de la monnaie unique comme d'un résultat qui dépasse la valeur purement économique :

Mais l'euro n'est pas seulement une réalisation économique. Il a une signification politique. Pour la première fois, nous changeons de monnaie en Europe non par la force, mais par la volonté commune des peuples. Cette révolution pacifique, d'une grande importance symbolique, nous donne une référence commune : **l'Europe n'est plus une Babel monétaire**. (J. Chirac, 29/05/2000)

J. Chirac fait appel à un imaginaire de « confusion linguistique » pour renvoyer au désordre qui, après l'effondrement de la tour de Babel, régnait parmi les habitants de la ville. Il ouvre ainsi la voie à une réflexion sur la qualité des monnaies nationales. Comme la multitude de langues parlées à Babel, l'euro serait un instrument économique qui porte clarté. Ces exemples nous ont permis de souligner l'importance que la langue possède en tant que système comparable au dispositif monétaire. La définition argumentative, suivie par l'argument par l'exemple, est ainsi fortement associée à la lutte linguistique que les opposants à l'euro ont menée pour attaquer une monnaie voulant effacer les repères nationaux de la France.

#### 4.2 L'ARGUMENTATION PAR ANALOGIE

L'argumentation par l'analogie est une des ressources majeures du raisonnement argumentatif. Elle occupe une position importante en raison de la nécessité des locuteurs de trouver des chemins figuratifs pour défendre ou attaquer la monnaie unique. Le principe du raisonnement analogique se base donc sur le repérage d'un *phore* (relation déjà admise) et un *thème* (relation à faire admettre). D'un point de vue linguistique, il s'agit de la présence simultanée de deux isotopies différentes. Nous allons présenter deux figures de sens liées à l'argumentation par analogie : la comparaison et la métaphore. Le raisonnement stimulé par ces figures vise à rendre compréhensible une idée en la transposant dans un autre domaine. La présence de liens explicites distingue la comparaison de la métaphore :

**Les mots qui meurent, c'est comme une bibliothèque qui brûle. Le franc qui disparaît, c'est un livre de symboles qui part en fumée**, dans les cendriers des banquiers de Francfort. (P. De Villiers<sup>17</sup> 2001 : 110)

La comparaison « x c'est comme y » rappelle le fonctionnement en argumentation de l'analogie proportionnelle composée d'un comparant, *phore*, qui incarne la relation déjà admise et d'un *thème*, comparé. L'analogie proportionnelle représente ainsi la relation entre deux paires d'objets ou deux propriétés des relations<sup>18</sup>. Les mots qui font vivre les bibliothèques rappellent la valeur sociale de l'emploi du franc. Il s'agit donc d'un procédé qui relie deux couples en exploitant le fait qu'ils possèdent le même genre de relation comme dans l'occurrence suivante :

Une monnaie, c'est quelque chose d'intime, **c'est comme une langue**. Avec l'euro, les Français vont se sentir étrangers dans leur propre pays. (P. De Villiers, 2/09/2001)

Si « c'est comme » explicite le rapport analogique entre le phore et le thème, la métaphore subsume cette relation. Nous proposons, en guise d'exemple, une expression connue et que nous avons déjà rencontré dans la partie liée aux discours des économistes. Il s'agit de « esperanto » :

Pendant que les politiciens jouent les cabris médiatiques devant **les distributeurs du nouvel esperanto**, les feux de joie de l'euro font oublier les feux des voitures en flammes. (P. De Villiers, 12/01/2002)

Cette expression, évincée de tout lien analogique, englobe le parallèle « monnaie unique = langue unique » et témoigne d'une circularité intéressante car elle a été attestée dans des domaines très différents<sup>19</sup>. Par exemple, en 2000, elle a été mobilisée par Pierre Jacquet et Jean Pisani-Ferry, membres du Conseil d'analyse économique rattaché au Premier ministre de l'époque. Dans un rapport consacré à la coordination européenne des politiques économiques, ils utilisent cette expression :

Si les membres de l'union monétaire et la BCE veulent créer les conditions d'une croissance durable et non inflationniste, et s'ils ne veulent pas que l'euro retrouve **le sur-**

---

17 De Villiers Philippe (2001), *Vous avez aimé les farines animales, vous adorerez l'euro*, Paris, Albin Michel.

18 Les réflexions concernant l'argumentation par analogie et plus particulièrement l'analogie proportionnelle sont élaborées à partir de l'ouvrage de Christian Plantin *Dictionnaire de l'argumentation* qui va paraître en 2015.

19 Pour ce qui concerne les domaines d'emploi des métaphores : « Much of the vocabulary of economics consists of dead metaphors taken from non-economic spheres [...]. Few would deny that economists frequently use figurative language. [...] The more austere the subject the more fanciful the language » (Mc Closkey 1986 : 18). Nous traduisons : « Une grande partie du vocabulaire de l'économie se compose de métaphores mortes prises de sphères non économiques [...]. Rares sont ceux qui nient que les économistes utilisent souvent un langage figuré. [...] Plus le sujet est austère plus la langue est fantaisiste ».

**nom de monnaie « esperanto » dont l'avaient affublé ses détracteurs**, il faut que des actions à un niveau plus profond viennent maintenant appuyer les récentes interventions en améliorant la gouvernance de l'Euroland<sup>20</sup>.

En 1998, cette expression a attiré l'intérêt également de Denis Guedj, mathématicien et professeur d'histoire des sciences à l'université de Paris-VIII. Il a longtemps été l'auteur des « Chroniques mathématiciennes » dans le cahier *Eurêka de Libération* :

Le système métrique (les mètres, les kilos, le franc) était l'équivalent de la Déclaration des droits de l'homme : tous devenaient égaux devant les mesures républicaines – c'est ainsi qu'on les appelait officiellement. Mais l'euro peut être justifié avec les mêmes mots : unifier l'Europe, **créer une monnaie espéranto**, mettre fin au système deux monnaies, deux mesures ? Non. La justification de l'euro est mince. Elle est financière<sup>21</sup>.

#### 4.3 LES JEUX SUR LES SONORITÉS

Avant de conclure, nous tenons à souligner un autre phénomène qui relève des figures de mot et qui symbolise une certaine créativité linguistique à but argumentatif. Nous pouvons parler, d'après Jean-Jacques Robrieux (2007 : 71), de « jeux sur les sonorités ». En adoptant un regard comparatif, une autre linguiste, Catherine Resche (1998a et 1998b), a essayé de rendre compte de la créativité langagière de la langue anglaise et de la langue française en analysant les néologismes contenant le morphème « euro ». L'auteur de ces études utilise les productions des usagers de la monnaie unique afin d'interpréter leur créativité sonore. Pour introduire les occurrences qui caractérisent ce classement, nous citons le journaliste italien Beppe Severgnini qui écrivait, en 1995 :

Abbiamo lasciato per ultime le questioni linguistiche che, tra tutte, sono le piu' insidiose. La nuova moneta comune, a dimostrazione che il vecchio continente è un posto complicato, si chiamerà in modo diverso a Roma ("e'uro"), a Berlino ("oiro"), a Parigi ("eurò") e a Londra ("iuro")<sup>22</sup>.

Nous revenons sur les questions de sonorité par l'étude d'une occurrence qui joue justement sur cet aspect :

---

<sup>20</sup> Jacquet Pierre, Pisani-Ferry Jean (2000), « Quelle gouvernance pour la zone euro ? », *Les Échos*, (27/09/2000).

<sup>21</sup> Guedj Denis (1998), « Qui demande aujourd'hui, cette monnaie ? », *Libération*, Cahier spécial « Euro » (25/04/1998).

<sup>22</sup> Nous traduisons l'occurrence tirée de l'article intitulé « Attenzione a non scambiare 'euro' con neuro » (« Veillez à ne pas confondre 'euro' avec neuro ») : « Nous avons laissé en dernier les questions linguistiques qui sont, parmi toutes, les plus insidieuses. La nouvelle monnaie commune, ce qui prouve que le vieux continent est un endroit compliqué, sera appelée d'une manière différente à Rome (« e'uro »), Berlin (« oiro »), Paris (« eurò») et Londres (« iuro »). »

Qui ne voit que c'est beaucoup plus qu'un symbole monétaire que l'on va faire disparaître ? Ce qu'ils veulent, ce n'est pas seulement une monnaie unique, **cet Euro aux sonorités d'éruclation**, c'est, par la monnaie unique, nous arracher le contrôle de notre budget et donc de notre politique économique, de notre politique sociale, de notre politique tout court. (J.-M. Le Pen, 1/05/1998)

Le contraste qui se produit dans cette occurrence est frappant : non seulement la monnaie unique n'incarne pas, selon le porte-parole du FN, un « symbole monétaire », mais sa prononciation fait appel à des « sonorités d'éruclation ». L'euro est en effet présenté sous un angle dépréciatif dont la sonorité est comparée à celle d'un rot, soit « l'émission bruyante par la bouche de gaz provenant de l'estomac », selon la définition du Robert. Jean-Marie Le Pen manipule donc, d'un point de vue phonétique, le nom de la monnaie unique en exploitant l'homophonie entre le mot « euro » et « rot ». Sa stratégie touche aussi l'orthographe du mot « euro » et de l'article « le » qui le précède :

Il est pourtant une orthographe beaucoup plus réaliste de cette **monnaie d'occupation**, c'est «leuro», le leurre chargé de détourner l'attention des Européens des conséquences prévisibles et des servitudes inéluctables. (J.-M. Le Pen, 1/05/1998)

Comme le leurre est, selon Le Robert, « un artifice qui sert à attirer quelqu'un pour le tromper » autant « l'euro » amènera « des conséquences prévisibles et des servitudes inéluctables ». De plus, le locuteur présente l'euro presque comme un appât pour « détourner l'attention des Européens ». Il faut dire que le leader du FN est un champion des jeux sur les sonorités, même d'un point de vue étymologique. Autrement dit, il ne joue pas uniquement sur les substitutions de mot mais sur la polysémie du substantif/adjectif « franc » :

Des guerriers francs de Pharamond, de Mérovée et de Clovis qui donnèrent à la France **leur nom qui signifiait homme libre**, en faisant à jamais le symbole et le flambeau de la liberté au **franc, monnaie multicientenaire dont le nom a chanté** des milliards de milliards de fois dans la bouche des hommes et des femmes de notre peuple, **il y a bien plus qu'une simple assonance**. (J.-M. Le Pen, 1/05/1998)

M. Le Pen trace l'histoire du franc à travers ses connexions sonores et sémantiques avec le mot « France » et l'adjectif « franc ». Il fait appel à l'assonance que la monnaie nationale possède avec le mot de la nation et celui de la loyauté. Il utilise donc le champ sémantique de la sonorité dans le but d'argumenter en faveur du franc.

Et bien nous disons non à ce nouveau désordre. Nous disons l'Euro existe soit ! **Mais gardons le franc, restons francs, soyons francs !** Et nous allons lancer une grande campagne pour mobiliser les Français en ce sens. (B. Mégret, 13/05/2001)

L'assonance de la voyelle nasale et l'allitération du couple consonantique « fr » occupent une place importante dans cette argumentation « musicale ».

## CONCLUSION

C'est précisément le fait de proposer une réflexion linguistique sur le nom de la monnaie unique qui construit, selon notre point de vue, un « enjeu désignatif ». La langue devient donc un « arsenal potentiel » pour nommer la construction discursive d'une identité collective.

Comme une langue, la monnaie développe les échanges entre ses utilisateurs. Cette action entraîne des effets ayant des retombées différentes. La première concerne l'appropriation de la part des usagers du nom de la monnaie : pour l'euro, ses détracteurs associent la future monnaie unique à un code linguistique qui brise violemment leur identité nationale. Les « modifications » terminologiques que nous avons repérées attestent cette position. Nommer l'euro et le re-nommer signifie donc prendre une position claire par rapport à sa valeur, économique mais surtout politique. Mais la monnaie unique est aussi le résultat d'un projet qui remonte à la seconde guerre mondiale : les décisions qui ont été prises pour nommer l'euro, et ses antécédents, sont le miroir de positions politiques divergentes. De « communautaire » à « parallèle », de « commune » à « unique », l'euro a parcouru un chemin nominatif fait d'élan mais aussi de blocages institutionnels. La langue reflète ainsi la portée historique du débat sur le passage à l'euro et inversement.

- Cohn-Bendit Daniel, Duhamel Olivier (1998), *Petit dictionnaire de l'euro*, Paris, Seuil.
- Curti Gialdino Carlo (2005), *I Simboli dell'Unione europea. Bandiera, inno, motto, moneta, giornata*, Rome, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato S.p.A.
- Delattre Lucas (1996), « Le Deutsche Mark au-dessus de la mêlée », *Documents*, 3, pp. 22-25.
- Greenstein Rosalind (1999), *Regards linguistiques et culturels sur l'euro*, CERLAC, Paris, L'Harmattan.
- Lager Carole (2005a), « L'euro, symbole d'identité européenne », in *Etudes internationales*, 36/1, pp. 61-82.
- Lager Carole (2005b), « Il était une fois l'euro... », *B&F*, janvier-février, pp. 62-64.
- Levasseur Lionel (1989), « La déréglementation des réseaux de l'argent : interdépendance des réseaux monétaires et financiers et des réseaux de communication », *Quaderni*, 7, pp. 107-121.
- Mc Closkey Donald (1986), *The Rhetoric of Economics*, Brighton, Harvester Press.
- Moirand Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne – observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF.
- Orléan André (1992), « La monnaie comme lien social. Étude de Philosophie de l'argent de Georg Simmel », *Genèses*, 8, pp. 86-107.
- Plantin Christian (1996), *L'argumentation*, Paris, Seuil.
- Plantin Christian (2015), *Dictionnaire de l'argumentation*, Lyon, ENS Éditions.
- Resche Catherine (1998a), « Discours métaphorique et monnaies : les particularités de l'euro », *ASp*, 19-22, pp. 67-88.
- Resche Catherine (1998b), « De l'Europe à l'euro ou 'l'industrielle activité de la langue' : recensement et analyse des néologismes en anglais et en français de 1991 à 1998 », *ASp*, 19-22, pp. 185-208.
- Robrieux Jean-Jacques (2007), *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin.
- Servet Jean-Michel (1993), « L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi », *Revue économique*, 44/6, pp. 1127-1150.
- Sitri Frédérique (2003), *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.